

## Conseil d'école du mardi 17 octobre 2017 17h30-19h30

### **Composition :**

Représentants de la Municipalité : Mme COORTEBEECK-DRUELLE, adjointe à l'enseignement ; Mme BENBALHOULI Adjointe à la petite enfance

Les enseignants : Mme Top, Mme Petit, Mme Rusinek, M. Jacobs, Mme Bernard, Mme Juillot, Mme Georgel, M Kowalski, Mme Clausse, M. Laroye, M. Carlier.

La directrice : Mme Ladureau

Représentants des parents d'élèves : Mme DELRUE, Mme ZEBIK, M. LEDET, Mme MEKIL, Mme ROLAND, Mme VANOVERBERGHE, M. LINGRAND, Mme POLAK.

Etaient excusés : Mme PICQUES inspectrice de l'Education nationale, M. Novion, M. Marcheix (enseignant : au conseil d'école de l'école R. Anselin), Mme BENTAYEB, Mme LEDET, M. BENTOUHAMI

### **Compte rendu :**

**Tour de table pour présentation et accueil des nouveaux enseignants et parents élus. Félicitations aux nouveaux élus.**

**Lecture de l'ordre du jour :**

**L'ordre du jour sera le suivant :**

1. Résultats des élections des représentants des parents d'élèves au Conseil d'Ecole.
2. Effectifs et répartition pour l'année 2017-2018 ; prévision des effectifs pour l'année 2018-2019.  
Questions des effectifs en baisse.
3. Modification et vote du règlement intérieur.
4. Bilan financier de la coopérative scolaire pour l'année 2016-2017.
5. Questions des parents élus à la mairie : Travaux de la garderie et du city-stade, installation du WIFI et achat de matériel informatique pour les enseignants, solutions envisageables pour une secrétaire, retour sur la cantine.
6. Questions des parents élus à l'équipe enseignante : voyage de fin d'année, projet bibliothèque, organisations/représentations Noël et fête de l'école.

**Dates des futurs conseils : 20/02- 19/06**

## 1) Résultats des élections des représentants des parents d'élèves au Conseil d'Ecole.

Le taux de participation s'élève à 30.90%. Ce taux de participation est similaire aux élections de 2016 (30.75%) et reste faible.

11 sièges ont été pourvus (10 titulaires et 1 suppléant). Ils sont attribués à : Mme DELRUE, Mme BENTAYEB, M. BENTOUHAMI, Mme LEDET, M. LINGRAND, Mme MEKIL, Mme POLAK, Mme ROLAND, Mme VANOVERBERGHE, Mme ZEBIK et M. LEDET.

Les élus titulaires ont une voix délibérative lors des votes au Conseil d'école.

- Evolution des résultats des élections de ces trois dernières années:

Année 2015-2016	Année 2016-2017	Année 2017-2018
Sur 358 électeurs inscrits	Sur 363 électeurs inscrits	Sur 343 électeurs inscrits
➤ 123 votants (34.36%)	➤ 112 votants (30.75%)	➤ 106 votants (30.90%)
➤ 13 bulletins blancs	➤ 4 bulletins blancs	➤ 4 bulletins blancs
➤ 110 suffrages exprimés	➤ 108 suffrages exprimés	➤ 102 suffrages exprimés
89.43% des suffrages obtenus	96.42% des suffrages obtenus	96.22% des suffrages obtenus

La municipalité félicite les parents d'élèves et souligne que l'école est au-dessus du taux de participation nationale.

### Fonctionnement du Conseil d'école

Le Conseil d'école est constitué pour une année et siège valablement jusqu'à l'intervention du renouvellement de ses membres. Le Conseil d'école se réunit au moins une fois par trimestre et obligatoirement dans les quinze jours suivant la proclamation des résultats des élections. La directrice d'école arrête l'ordre du jour selon les propositions qui lui sont adressées par les membres du Conseil d'école. Elle adresse les convocations et l'ordre du jour, au moins huit jours avant la date de chaque réunion, aux membres du Conseil.

Le Conseil d'école peut également être réuni à la demande de la directrice, du Maire ou de la moitié de ses membres.

A l'issue de chaque séance du Conseil d'école, un procès-verbal de la réunion est dressé et signé par son Président, contresigné par la Secrétaire de séance. Il est consigné dans un registre spécial, adressé à l'Inspectrice de circonscription ainsi qu'au Maire et affiché en un lieu accessible aux parents.

## 2) Effectifs et répartition pour l'année 2017-2018 ; prévisions des effectifs pour l'année 2018-2019. Questions des effectifs en baisse

### a) Effectifs et répartition pour l'année 2017-2018

Actuellement, il y a 209 élèves inscrits dans l'établissement.

Classes	Enseignants	effectifs	effectifs avec les inclusions
Cp	Mme Top	19	20
Cp	Mme Petit	19	19
Ce1	Mme Rusinek/M. Marcheix	17	17
Ce1	M Jacobs	17	18
Ce2	Mme Juillot	22	23
Ce2	Mme Georgel	23	24
Cm1	M. Kowalski	26	29
Cm2	Mme Ladureau/Mme Clause	28	30
Cm1/Cm2	M. Laroye	25	28

Ulis	M. Novion	13	0
TOTAL		209 élèves	209

Aux vacances : il y aura un départ en CE2B (Mme Georgel) et une arrivée en CM1 (M. Kowalski).

Mme Ladureau précise que le Dispositif ULIS impacte considérablement l'organisation de l'école et la répartition des élèves. Les élèves qui sont dans le dispositif ULIS sont en classe ordinaire et sortent de leur classe pour travailler des compétences précises avec le maître d'ULIS. De ce fait certaines classes vont jusque 30 élèves.

Dispositif Plus de Maitres que de Classe est maintenu pour cette année : Mme BERNARD Emilie. Elle intervient essentiellement en CP et CE1 et quelques séances en CE2. L'objectif du « maître plus » nommée dans l'école est d'améliorer les résultats en français et mathématiques dans certaines écoles notamment en REP. A la demande de l'institution ses missions sont ciblées pour le cycle 2 avec quelques interventions en CE2 et en GS.

Par ailleurs, nous disposons cette année :

- De 4 Auxiliaires de vie scolaire à temps plein et une à ½ temps : (accompagnent les enfants porteurs de handicap)

- Mme Redjemi Fatima (CE2 et CE1)
- Mme Ibourk Mina (Ulis)
- Mme Duneuf-Jardin en remplacement de Mme Djellali (CE2 A)
- Mme Michaud Emilie (CM1)
- Mme Blanquart Anne (ULIS)

- D'une Secrétaire jusqu'aux vacances d'octobre : Mme Lepreux Claudine présente les mardis matin, jeudis toute la journée, vendredis après-midi. Son contrat se termine le 20 octobre et ne sera pas renouveler suite à la suppression des contrats aidés. La présence d'une secrétaire est indispensable au bon fonctionnement de l'école : ses missions sont variées et quotidiennes. Voir la lettre qui sera donnée aux familles en fin de semaine.

On constate de nouveau cette année une baisse des effectifs

- 227 élèves en septembre 2015
- 218 élèves en septembre 2016
- 209 élèves en septembre 2017
- 201 pour la rentrée 2018

Soit la perte d'une classe de 26 élèves en l'espace de 4 ans. La baisse est toujours effective. Les arrivées annoncées sont toujours attendues.

*b) Prévision des effectifs pour l'année scolaire 2017-2018.*

Les prévisions correspondent à une demande du Directeur Académique des Services de l'Education Nationale (DASEN)

Une prévision des effectifs a été validée le 16 octobre 2017 pour l'année 2018-2019 :

État du 10/10/2017 - Période de traitement demandée par le DASEN du 06/10/2017 au 16/10/2017

	Ordinaire				ULIS				
	CYCLE I (1)	CYCLE II (2)	CYCLE III (3)	Total (1+2+3)	CYCL E I (1)	CYCL E II	CYCL E III	Total (1+2+3)	TOTAL

											3)		(2)	(3)	3)	
Niveaux	TPS	P S	M S	G S	C P	CE 1	CE 2	CM 1	CM 2							
Nombre de classes										9					1	10
Effectifs constatés (au 10/10/2017)	0	0	0	0	38	34	45	39	40	196	0	4	9	13	209	
Montée pédagogique (automatique)	0	0	0	0	0	38	34	45	39	156	0	4	0	4	160	
Montée pédagogique (ajustée par le directeur)	0	0	0	0	0	38	34	45	39	156	0	4	9	13	169	
Entrées (directeur)	0	0	0	0	32	0	0	0	1	33	0	4	0	4	37	
Sorties (directeur)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5	5	5	
TOTAL* (directeur)	0	0	0	0	32	38	34	45	40	189	0	8	4	12	201	

\* Total = montée pédagogique directeur + (Entrées - Sorties)

Tout comme en 2017, il y a une sorties de cm2 importante (40 +5 ulis) et une faille entrée de CP (32). Il faut noter que quelques élèves arrivent également de l'école du courant d'eau mais n'apparaissent pas dans les effectifs remontés à l'académie.

L'année prochaine le dédoublement des CP sera lancé. Si une fermeture de classe devait de nouveau se produire cela modifierait complètement la structure de l'école : peu d'élèves en CP mais des cours doubles dans la quasi-totalité des classes avec un nombre d'élèves plus important.

### c) Questions des effectifs en baisse

Lors du dernier conseil d'école de l'année 2016-2017, la question du risque de fermetures et de la nécessité de revoir le périmètre scolaire fut soulevée une nouvelle fois. Mme Druelle devait faire remonter l'inquiétude des familles et des enseignants auprès du conseil municipal.

Une décision a-t-elle été prise par la municipalité pour enrayer cette baisse pour notre école ?

Mme Druelle dit qu'à ce jour aucune décision n'est prise mais des choix sont envisagés. Il n'y aura pas de changement de périmètre scolaire mais éventuellement le retour au choix pour la rue Florent Evrard et l'avenue du Maréchal Leclerc

Les parents élus ont rencontré M. le Maire à ce sujet samedi 14 octobre.

Les parents précisent qu'ils ont été voir le Maire pour en discuter. Ils annoncent 7 à 9 élèves qui viendraient du courant d'eau (selon les retours de M. le Maire). Il y aurait également l'ouverture à la limite du périmètre scolaire actuel. A ce jour seuls les élèves qui entreraient en CP à la rentrée, auraient la possibilité de choisir. Plusieurs questions sont soulevées :

- Les familles seront-elles prévenues ?
- Toutes les familles de ces rues seront-elles informées de ces possibilités de choix ou uniquement les familles qui ont des enfants qui pourraient entrer en CP en sept 2018 à R. Salengro ?
- Si une famille qui a un enfant qui entrera en CP et qui veut aller à l'école Salengro mais qu'il/elle a déjà un grand frère ou une grande sœur à R. Anselin, auront-ils le choix de l'école quand même ?
- Si des familles souhaitent faire le changement d'école (Anselin vers Salengro) en cours de scolarité, est-ce possible ?

Mme Druelle dit également que M. le Maire va répondre au courrier de Mme Ladureau.

M. le maire devrait rencontrer les directeurs des écoles et de l'Inspection pour la rentrée de novembre. Il n'y aura pas de changement de la carte scolaire mais il y a des projets de construction sur l'avenir.

Mme Druelle demande à avoir le tableau « remontée des effectifs » rapidement.

La municipalité préviendrait les familles qui auraient la possibilité de choisir. De quelle manière ?

Mme Ladureau souligne également que l'essentiel des habitations dans le périmètre scolaire de l'école Salengro est centré sur l'accession à la propriété et très peu de locatif. De ce fait il n'y a peu de rotation de familles et donc de renouvellement d'enfants dans les écoles.

Il faudra demander aux directrices des 2 écoles maternelle l'effectif précis d'élèves qui vont dans les 2 écoles élémentaires (en fonction de leur lieu d'habitation et non pas en fonction de leur scolarisation actuelle)

Ecole Roger Salengro  
3 place Albert Thomas  
59162 Ostricourt  
03 27 89 81 01

L'équipe enseignante fait remarquer que cela fait au moins 3 conseils que nous discutons, constatons, débattons mais qu'aucune décision n'est prise. Même si des choix ont l'air de se définir, nous attendons avec impatience la prise de décisions plus que nécessaire.

### **3) Modification et vote du règlement intérieur**

Le règlement a été fortement modifié au regard du nouveau règlement type départemental en 2016.

Les principaux changements sont les horaires de l'école et de l'APC.

Le règlement est lu et mis au vote.

Sont ajoutées, en annexe, les consignes de sécurité lors de la mise en place du PPMS.

Un exercice d'incendie a été fait durant la semaine de rentrée. Il s'est bien déroulé.

La demande de talkie-walkie pour le PPMS n'a pas encore abouti auprès de la municipalité. Mme Druelle relance le conseil municipal sur ce point.

### **4) Bilan financier de la coopérative scolaire pour l'année 2016-2017**

La gestion financière était assurée par Mme Ladureau et vérifiée par l'O.C.C.E. L'adhésion à cet office central de la coopérative à l'école a coûté 379.50 €. Cela permet d'apporter une clarté et un contrôle permanent de l'argent confié par les familles et la municipalité. La gestion courante se fait par le biais du site « Compta-coop Web ». Les comptes 2016-2017 ont été vérifiés et signés par M. Laroye et Mme Delrue. Le classeur est laissé à la consultation durant le conseil d'école.

Au 31 août 2017, le compte est crédité de 9002.66 € (9223.35 € en septembre 2016) soit un déficit de 220,69 €.

Mme Ladureau remercie les familles et la municipalité pour leur participation financière à la coopérative de l'école. Les besoins identifiés en 2016-2017 sont identiques à ceux de cette année : la remise en état de la bibliothèque par l'acquisition en 1<sup>er</sup> lieu de série de livres qui pourront être étudiées en classe. Mais aussi d'autres séries complémentaires pour actualiser la bibliothèque. Avec la suppression du contrat AADE, le projet de remettre en route le prêt dans la bibliothèque est compromis en tout cas sous cette organisation. Les membres de l'APERSO s'étaient proposés pour aider à la remise en forme et en ordre de la bibliothèque. C'est une idée à conserver. Mme Ladureau rencontrera les parents volontaires pour définir une organisation. Par ailleurs nous avons également envisagé d'ouvrir la bibliothèque aux heures de récréation. Les enseignants doivent en discuter et voir notamment les possibilités au regard du nombre de personnes nécessaire à la surveillance de la cour de récréation et de la bibliothèque.

Les crédits nous viennent des participations volontaires des familles (2424.80€), de la subvention de la municipalité (1000€) et de la vente de photos de classes (bénéfice de 966 € environ).

Dans le budget ce sont les sorties qui coûtent le plus (2326€ + 3083€ de transport payé par la municipalité), auxquelles il faut ajouter le petit matériel acheté pour les activités éducatives ou des événements dans l'année (livres en CP, goûters semaines des maths, boissons pour la course contre la faim, matériel en arts en cp, rustines en CM2, abonnements bayard...):

2 vidéos projecteurs ont été remplacés pour un montant de 941.88€. Nous avons également remplacé la plastifieuse et une dizaine de souris dans la salle informatique. Nous avons aussi acheté du matériel de sciences pour manipuler notamment en mesures (en lien avec le projet d'école). Nous avons enfin abonné l'école à edumoov ce qui nous permet de réaliser les bulletins sous forme numérique (90 €).

L'équipe enseignante remercie beaucoup les familles pour leur don pour la coopérative.

Les parents demandent si le taux de participation des familles est toujours en baisse. L'équipe précise qu'il est difficile de donner une indication en terme d'argent car depuis 2 ans la coopérative est libre, mais il semble que cette année les retours soient nettement plus positifs : la participation est plus nombreuse.

5) **Questions diverses des parents à la municipalité**

**a) Travaux de la garderie :**

*Quand ? Durée ? Salle De Gaulle ouverte pendant les travaux ?*

Le projet de garderie date d'il y a plusieurs années. Il a été écrit à la demande de la Caisse d'Allocations Familiales afin d'obtenir des financements. La municipalité l'avait estimé à 1 million d'euros, mais il a dû être revu à la baisse à 600 000 €. LA CAF va financer 500 000€ et il y a un prêt qui sera fait en même temps. Les travaux seront phasés. Ce sera l'aile sud, avec les 8 salles avec un accès aux personnes à mobilité réduite et les changements de menuiserie (portes). L'estimation de la durée est difficile à prévoir.

Une concertation aura lieu avec la Communauté de communes pour trouver une solution pour savoir où mettre les enfants.

La salle de Gaulle restera ouverte.

Y aura-t-il des travaux durant le temps de classe ?

Par contre le changement des menuiseries (fenêtres) et la rénovation du bâtiment côté jardin ne sont pas prévus dans cette phase. La municipalité reconnaît que le bâtiment est dégradé. Par ailleurs des économies pourraient être réalisées si les plafonds étaient également baissés. M. le Maire est en négociation avec différents partenaires pour lancer les travaux dans ce bâtiment mais ça ne sera pas pour maintenant.

Le préfet souhaite venir le 9 novembre sur Ostricourt. La municipalité l'invitera à voir les bâtiments de l'école afin de demander une éventuelle dotation.

**b) Installation du WIFI dans l'école et achat d'ordinateurs pour les enseignants :**

*WIFI : Devait être fait en 2016-2017 ? Raisons de la non-réalisation ? Délais pour cette année ?*

*Les enseignants utilisent leur propre matériel pour assurer leurs fonctions pédagogiques. Est-il envisageable de fournir un ordinateur portable par classe ?*

- WIFI : M. Derrouiche est passé plusieurs fois, y compris en début d'année. Le matériel est acheté mais pas encore fait. Mme Druelle contactera M. Derrouiche pour connaître l'avancée dans ce dossier et informera Mme Ladureau.
- Informatique : La municipalité précise qu'elle donne 1 000€ pour la coopérative. Libre à l'école d'utiliser cette somme dans l'achat de matériel pour les classes. Aucun geste supplémentaire ne sera fait. Par ailleurs, la communauté de communes réfléchit à doter certaines écoles d'ici quelques années en matériel numérique. Ce ne sont que des réflexions à ce jour.

**c) Perte contrat AADE : secrétaire**

*Certaines communes arrivent à embaucher ? Est-ce envisageable ici ? 1 secrétaire pour les 4 écoles ?*

La municipalité précise que les dotations baissant pour elle y compris, elle ne pourra pas y remédier. Ça serait à l'Education nationale de prendre en charge.

Propositions de la municipalité : Les parents d'élèves peuvent envoyer une lettre à l'inspection afin qu'elle puisse les remonter et/ou à la député.

Une solution (compensation) est proposée avec le service civique (6 mois et tout ne serait pas possible) et on devra se positionner sur un logiciel mais pour l'instant le service n'est pas ouvert. Le manque de secrétaire va modifier beaucoup de choses.

**d) Cantine**

*Y-a-t-il eu des améliorations constatées au sein du restaurant scolaire ?*

A préciser par les parents qui posent la question.

6) **Question diverses des parents à l'équipe enseignante :**

**a) Sondage pour le voyage**

*Avez-vous le résultat du sondage svp ?*

*S'il est majoritairement positif, est-ce qu'une classe « verte » ou classe de neige est envisageable cette année scolaire ? Faut-il des parents accompagnateurs ?*

87 élèves sont concernés par la sortie (3 classes dont les élèves 8 Ulis inclus).

Ecole Roger Salengro  
3 place Albert Thomas  
59162 Ostricourt  
03 27 89 81 01

79 documents distribués 63 retours de sondage (79.7% des familles ont répondu)

5 ne souhaitent pas participer au voyage (dont 2 refus de l'enfant)

58 sont donc favorables (73%)

Les réticences soulignées sont : celles liées à l'actualité (attentats surtout dans la capitale), crainte de laisser ses enfants, peur des grandes villes. Des propositions ont même été faites comme le Puy du Fou.

Au regard des retours en terme de temps et de durée, nous privilégieront une sortie de 3 jours et 2 nuits pour un budget n'excédant pas les 100€ par famille.

Plusieurs options sont possibles mais les enseignants s'orientent davantage vers une sortie historique (centenaire de la fin de la 1<sup>ère</sup> guerre mondiale en 2018, ou les plages du débarquement Normandie).

Il reste maintenant à définir le lieu et trouver des centres qui accueillent 100 personnes (3 classes + accompagnateurs). Toutes les aides et subventions sont les bienvenues pour nous aider dans la réalisation de ce voyage (mairie, Aperso, département...). Mme Druelle demande à Mme Ladureau de faire une demande en mairie mais de ne pas tarder car cela passera sur le budget 2018 (donc dès le début d'année).

Pas de classe de neige (trop coûteuse et trop longue)

M. Benbalouhli précise que l'ANCV pourrait éventuellement aider financièrement mais ce serait à vérifier car il y a peut-être un nombre de nuitées minimum.

Il faudra des parents accompagnateurs mais une date n'a pas encore été établie.

M. Laroye précise qu'il faut maximum 1 à 2 enfant(s) par classe qui n'iraient pas. Au-delà de combien d'élèves qui ne participeraient pas décidons nous de ne pas faire ce voyage ? De plus l'inspection ne l'acceptera pas car chaque voyage proposé doit convenir à toute la classe.

Le dossier doit être monté avec le montant maximum et une solution peut être éventuellement trouvée au cas par cas.

L'APERSON propose de faire des actions pour financer le voyage avec la sollicitation des élèves de CM.

Toujours en réflexion.

### **b) Les rencontres chantantes de Noël et l'organisation de la fête de l'école**

*Les rencontres chantantes de fin d'année sont-elles prévues cette année ? Organisation de la Kermesse ?*

Il n'y a rien de prévu pour l'instant pour les chants de fin d'année. L'Aperso prévoit un goûter.

Pour la fin d'année, l'équipe est favorable à faire un samedi matin du style 11h/15h.

Le vendredi soir, se pose la question des élèves en garderie.

Ce serait plutôt le samedi car les parents de l'APERSON travaillent le vendredi. On garde la date du 30/06.

La municipalité demande si des élèves participeront au 11/11. L'école répondra présente comme tous les ans.

Dans le cadre des ateliers d'artistes en collaboration du département du Nord. 4 classes ont été reçues par M. Soler de l'école et 2 autres classes de l'école Anselin. La municipalité réfléchit à une collaboration pour un atelier création artistique pour le mois de janvier.

Les parents demandent s'il y aura un conte musical comme l'année dernière. Ce n'est pas exclu mais ce n'est pas défini non plus.

L'équipe enseignante souligne que la dumiste est particulièrement compétente.

Le 1<sup>er</sup> semestre 2018 il y aura des travaux de parking pour les enseignants. Une caméra de vidéosurveillance est prévue derrière l'école.

Les enseignants soulignent que depuis un mois, il y a des déchets (type mouchoirs sanguinolents, des bouteilles de whisky cassé, de la drogue.) Les élèves passent là derrière pour aller en sport. Ce sera remonté à M. le Maire.

Clôture de la réunion 19h26

Ecole Roger Salengro  
3 place Albert Thomas  
59162 Ostricourt  
03 27 89 81 01

La directrice  
élus.

Mme Ladureau



La secrétaire de séance

Mme Juillot



Les parents d'élèves

Mme Delrue

**Ce compte rendu a été envoyé par mail à chaque membre du conseil (présent ou absent.)**